

MAGAZINE

L'INFORMATION DE VOTRE TERRITOIRE

Les Maisons de santé pluriprofessionnelles en Châtaigneraie cantalienne, un moyen concret de faciliter l'accès aux soins pour la population et une réponse adaptée aux problématiques de santé des territoires ruraux.



MARS 2024



ÉDITO

La Maison de santé de Maurs a ouvert ses portes le 2 janvier. Elle accueille 25 professionnels de santé, soit 90 professionnels qui exercent sur l'ensemble de nos 4 Maisons de santé. C'est un véritable marqueur de notre action au service du territoire, de ses communes et de ses habitants.

Avec l'extension de la micro-crèche de Lafeuillade en Vézie, l'ouverture de la micro-crèche de Laroquebrou et du multi-accueil de Saint-Mamet, ce sont 40 places supplémentaires d'accueil qui seront proposées aux familles courant 2024. C'est un autre marqueur de notre action, celle que nous portons dans une dynamique de maillage, de solidarité et d'équilibre territorial. La réalisation d'équipements structurants doit aussi être accompagnée de dispositifs garants d'une action jusqu'au cœur de chacun de nos villages, sans exclusion, lorsque les besoins sont identifiés. À ce titre, la Châtaigneraie cantalienne est lauréate d'un appel à projets qui lui permettra de mettre en place des outils nouveaux dans les communes où l'accueil collectif n'est pas adapté : ouverture de Maisons d'assistantes maternelles et création d'une crèche familiale mobile. C'est un chantier que nous lançons en 2024.

C'est ce même objectif de proximité qui guide notre ambition culturelle, pour amener une programmation de qualité au plus près de nos villages. 2024

marquera en outre l'ouverture de notre Micro-Folie à l'Hôtel numérique de Montsalvy, un musée numérique qui donne accès au Louvre, au château de Versailles, au Centre Pompidou ou encore à l'Institut du Monde Arabe. L'outil numérique et le travail de médiation nous permettent ici d'envisager l'excellence culturelle dans une démarche de proximité et d'accessibilité. Peut-être plus que jamais, l'ouverture culturelle constitue un véritable enjeu, pour se garder des préjugés et du repli identitaire.

Agir au cœur des villages, en portant des opérations de rénovation énergétique de bâtiments publics, pour leur donner une nouvelle destination, pour créer de nouveaux services, pour contribuer à revitaliser les centres-bourgs, c'est aussi le sens du Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments ou PREB porté de concert avec les communes.

Agir au cœur des villages, c'est également le sens des aides économiques qui accompagnent l'installation et le développement de projets commerciaux et artisanaux sur toute la Châtaigneraie, des aides qui participent bien sûr à redynamiser le cœur de nos villages. Sans être exhaustif, je rappellerai que l'année 2024 verra le lancement des travaux du gymnase communautaire de Maurs, dès le printemps, la réalisation d'un nouvel Accueil de loisirs couvrant le bassin maursois, la continuité

des travaux de l'atelier-relais Interlab à Puycapel ou encore la poursuite de la réorganisation du service de collecte des déchets autour de deux priorités : finaliser l'implantation des points d'apport volontaire sur les 50 communes, avec des municipalités couvertes dès le mois de juin, et mettre en œuvre le programme de gestion des biodéchets.

Maisons de santé, Maisons France Services, Enfance-Jeunesse, culture, vie associative, mobilité, innovation industrielle, aides économiques... Depuis 2017, nous bâtissons un socle d'attractivité pour répondre aux besoins des habitants de la Châtaigneraie et pour accueillir de nouveaux habitants. Pour relever le défi de l'attractivité démographique, pour accueillir davantage d'actifs, il nous faudra faire plus, il nous faudra aller au-delà de ce qui est nécessaire, de ce qui est évident. Il nous faudra nous différencier. Il nous faudra réinventer notre ruralité, non une ruralité de la complainte mais une ruralité de combat, qui décide d'écrire son avenir.

Ce deuxième temps de notre action, nous l'engagerons dès 2024, dans une démarche d'ouverture, d'accueil et d'expertise avec l'appui, notamment, du Laboratoire d'études rurales de l'Université Lyon 2. Parce que l'attractivité, ce n'est pas qu'une formule, une incantation. C'est le principe même de notre engagement et de notre action. Il en va de la vitalité, au sens premier du terme, de nos villages, de nos écoles, de nos associations, de nos entreprises. Dans ces temps incertains, nous devons nous mobiliser de façon responsable et partager une vraie ambition pour notre territoire. Nous nous y engageons.

Michel Teyssedou
Président de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne

SERVICES



PAGE 06

Les Maisons France Services

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôts, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... les agents France services vous accueillent.

SANTÉ



PAGE 10

La Maison de Santé de Maurs ouvre ses portes !

Un véritable projet territorial de santé, 4 Maisons de santé, 90 professionnels de santé.

JEUNESSE



PAGE 15

Le choix d'avenir d'une politique en faveur de la jeunesse

Répondre aux besoins des familles, offrir aux enfants un accueil, des activités et des sorties diversifiées pour favoriser leur épanouissement et leur autonomie.

CULTURE



PAGE 20

Saison culturelle 2024

Nos saisons culturelles nous interpellent, nous émerveillent, nous font réfléchir sur le présent.

ENVIRONNEMENT



PAGE 28

La Châtaigneraie poursuit son travail de maîtrise des coûts

Chaque acteur peut agir à son échelle, collectivités, habitants, entreprises ou associations.

HABITAT



PAGE 36

Lutter contre la précarité énergétique des logements

389 logements ont été réhabilités, répartis sur l'ensemble du territoire.

MOBILITÉS



PAGE 42

Mobilités de demain

Enjeu social et environnemental des Communautés de communes.

ECONOMIE



PAGE 46

Soutenir nos entreprises

Depuis 2019, 71 dossiers d'aides soit 171 783 € d'aides de la Communauté et 392 030 € d'aides régionale et européenne.

MAISONS FRANCE SERVICES



Depuis 2020, les Maisons France services accompagnent les citoyens dans leurs démarches administratives, en leur donnant accès, en un seul lieu, à des opérateurs publics nationaux. La Châtaigneraie cantalienne gère 4 Maisons France services sur son territoire. Ces structures présentent différents avantages :

- **Accessibilité et simplicité**

Un guichet unique regroupe les différents services administratifs. Cela facilite l'accès à l'information et la réalisation des démarches administratives. Les Maisons France services regroupent différents services administratifs tels que la CAF, la CPAM, la préfecture, Pôle emploi... Cela permet aux usagers d'effectuer plusieurs démarches au même endroit, évitant ainsi de devoir se rendre dans plusieurs structures différentes.

- **Accompagnement**

Les agents des Maisons France services sont formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Ils peuvent les aider à constituer leurs dossiers, à remplir les formulaires et à comprendre les différentes étapes des procédures.

En 2022 : 6726 accompagnements
En 2023 : 9312 accompagnements



dont 741 pour la DGFIP (impôt sur le revenu + déclaration Gérer mes biens immobiliers)

Focus sur la Maison France services de Laroquebrou

Le pôle de services de Laroquebrou est ouvert depuis le 1^{er} septembre 2022. Il réunit une Maison France services, un Relais Petite Enfance, une agence postale et une maison

“

**4 maisons
France services
Laroquebrou
Maurs
Montsalvy
Saint-Mamet-la-
Salvetat**



Florence Bouysse a rejoint la maison France services de Laroquebrou en 2022 pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives



médicale.

L'espace France service accompagne gratuitement les habitants dans leurs démarches du quotidien.

Famille : CAF, impôts ...

Santé : compte Ameli (CPAM)

Emploi : recherche d'emploi

Retraite : demande de retraite en ligne

Transport : carte grise, permis de conduire

Logement : France Rénov', chèque énergie etc.

Il est possible de bénéficier d'un libre-accès à des postes informatiques connectés à internet et être accompagné dans l'utilisation de ces outils (ordinateur, scanner, système visio, imprimante...). Plusieurs organismes proposent des permanences : CAF, Cantal Rénov'Energie, CIDFF, CPAM, Dispo Services, MSA, SOLIHA, CDAD / APAJ 15 et UDAF.

Vous trouverez dans cet espace **une agence postale ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mardi de 13h30 à 17h00.**



Aurélie Gaillard a rejoint la maison France services de Laroquebrou en 2023 pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives

“

Programmer des ateliers de médiation numérique pour tous au coeur du territoire

Pour faire ses courses, des recherches ou tout simplement pour travailler, le numérique s'est installé dans notre quotidien. Nous ne sommes pas tous égaux face à ces outils. Ils peuvent être difficiles à appréhender et constituer ainsi un frein dans la vie de tous les jours.

Afin d'aider les habitants du territoire à la gestion de ces outils, la Communauté de communes a recruté un conseiller numérique, Dimitri Danel.

Ce dernier a réalisé depuis le mois d'avril 2022, 84 ateliers de médiation numérique (soit 170 heures) sur 20 des 50 communes du territoire. Les thèmes abordés sont les suivants :

- Prendre en main du matériel informatique
- Naviguer sur Internet
- Gestion des courriels
- Utiliser les applications d'un smartphone
- Faire du traitement de texte
- Savoir quelle démarche adopter en ligne
- Sécuriser un équipement
- Identifier une fraude ou du harcèlement numérique

Ces ateliers mobiles sont organisés toute l'année sur le territoire, n'hésitez pas à vous inscrire à un atelier près de chez vous.

Dates et renseignements sur chataigneraie15.fr



ATELIERS NUMÉRIQUES

DANS UNE COMMUNE PROCHE DE CHEZ VOUS
VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR OU VOUS PERFECTIONNER
À L'INFORMATIQUE ET AU NUMÉRIQUE ?



MARS 2024

SAINT-ETIENNE-CANTALÈS	LUNDI	11	14H30 - 16H30
VITRAC	MERCREDI	13	9H30 - 11H30
LE ROUGET-PERS	JEUDI	14	9H30 - 11H30
LACAPELLE DEL FRAISSE	JEUDI	14	14H30 - 16H30
VIEILLEVIE	LUNDI	18	14H30 - 16H30
LABESSERETTE	MERCREDI	20	9H30 - 11H30
JUNHAC	JEUDI	21	9H30 - 11H30
SANSAC VEINAZÈS	JEUDI	21	14H30 - 16H30
SAINT-ETIENNE-CANTALÈS	LUNDI	25	14H30 - 16H30
VITRAC	MERCREDI	27	9H30 - 11H30
LE ROUGET-PERS	JEUDI	28	9H30 - 11H30
LACAPELLE DEL FRAISSE	JEUDI	28	14H30 - 16H30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE 04 71 49 33 30 d.danel@chataigneraie15.fr

- NAVIGATION INTERNET
- MESSAGERIE COURRIELS
- GESTION DES APPLICATIONS
- SAUVEGARDE DE DONNÉES
- TRANSFERT DE FICHIERS ETC.

Communauté de communes
Chataigneraie
CANTALIENNE



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

LA MAISON DE SANTÉ DE MAURS OUVRE SES PORTES

Ce chantier communautaire a débuté à l'automne 2022 sur le site de l'ancien collège Saint-Jean. Cette nouvelle Maison de santé vient s'ajouter aux trois autres réalisées par la Châtaigneraie cantalienne, à Saint-Mamet la Salvetat, au Rouget-Pers et à Laroquebrou.

Ces outils communautaires au service de la santé de tous présentent de nombreux avantages, notamment en termes d'accessibilité aux soins, de coordination des traitements, de complémentarité des compétences, de prévention et de promotion de la santé, ainsi que d'optimisation des ressources. Ces nouveaux lieux de santé constituent un modèle de prise en charge centré sur le patient qui favorise une approche globale de la santé.

Ce projet répond à un double objectif :

- garantir la qualité de l'offre de soins sur le bassin maursois
- contribuer à la revitalisation du centre-bourg d'une « petite ville de demain »

Vingt-cinq professionnels de santé vous attendent dans ce nouveau bâtiment très fonctionnel.





“ À Maurs
4 médecins
généralistes
2 cabinets
infirmiers
1 diététicienne
nutritionniste
1 psychologue
clinicienne
1 ostéopathe
1 pédiatre
1 podologue
pédicure
1 cabinet de
kinésithérapie.



Un véritable projet territorial de santé, 4 Maisons de santé, 90 professionnels de santé

Questions à Christian Montin, Vice-président en charge des solidarités et responsable du programme Maisons de santé.

Pourriez-vous nous décrire la politique menée par la Châtaigneraie cantalienne en faveur de la santé ?

L' aventure a commencé à Saint-Mamet la Salvetat en 2016, lorsque les médecins en exercice ont annoncé leurs départs. Deux jeunes médecins envisageaient de s'installer. Mais dans quels locaux ? Avec

quels projets ? Pour quels patients ? Une fois le projet de santé validé par l'Agence régionale de santé, les professionnels se sont tournés vers la Communauté pour aménager des locaux favorisant une pratique collective et concertée.

La collaboration entre la Communauté de communes, l'État, la Région, le Département ont permis de réaliser l'équipement d'aujourd'hui, dans les locaux de l'ancienne école. La même démarche a été menée avec les professionnels du Rouget-Pers pour la réalisation, en 2016, d'une autre Maison de santé pluriprofessionnelle.

À Laroquebrou, même scénario, une équipe de professionnels de santé souhaitait des locaux pour une pratique de soin collective. La Châtaigneraie a répondu favorablement à cette demande. La Maison de santé de Laroquebrou est opérationnelle depuis le 4 juillet 2022.

Sur le secteur de Calvinet, à l'initiative du docteur Marre-Voreux, les professionnels de santé ont choisi de créer leur propre

Maison médicale autofinancée en optant pour un exercice regroupé de leurs missions. Aujourd'hui, ils envisagent une nouvelle extension de leur équipement qui pourrait notamment accueillir une cabine de télémédecine ophtalmologique avec le soutien financier de la Communauté.

Sur le secteur de Montsalvy, un projet de santé porté par les acteurs locaux a été validé par l'ARS en 2023 et une réflexion est en cours pour le choix du lieu d'implantation.

La maison de santé de Mours ouvre ses portes, pourriez-vous nous parler des étapes de ce projet ?

Sur le secteur de Mours, parti à l'origine sur un développement autour de l'ancienne Maison médicale, le projet a évolué vers une installation sur le site du Campus, délaissé par les occupants précédents. La volonté de l'ADAPEI de racheter l'ensemble immobilier de l'avenue de la gare pour y installer son propre centre de formation allait



Le coût total de la maison de santé de Mours
1 908 659 € HT
financés à hauteur de 70 % par des subventions publiques

1 136 061 € ÉTAT 200 000 € RÉGION

Plateau Kinésithérapie, maison de santé de Mours



Christian Montin, Vice-président en charge des Solidarités et responsable du programme Maisons de santé, Michel Teyssedou Président de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, Marie Barrière médecin salarié août 2023

“

3 médecins salariés à la maison de santé communautaire du Rouget-Pers

à nouveau rebattre les cartes. Entre-temps, la fermeture du collège Saint-Jean libérait des locaux idéalement situés dans le centre-ville de Maurs. La Communauté, en accord avec la municipalité maursoise et l'équipe médicale, décidait d'acquérir une partie de l'ensemble immobilier. La Maison de santé imaginée par l'agence d'architectes Estival Architecture est opérationnelle depuis janvier 2024.

Il n'y a pas eu de médecin pendant un certain temps à la Maison de santé du Rouget-Pers mais depuis le mois d'août les patients peuvent de nouveau consulter des généralistes, pourriez-vous nous en dire plus ?

Oui tout à fait, certains habitants de cette partie du territoire étaient sans médecin depuis deux ans malgré les

efforts faits par les autres médecins du secteur. La particularité de la Maison de santé du Rouget-Pers est que depuis le mois d'août 2023, deux médecins salariés, rejoints depuis peu par un troisième médecin salarié, accueillent les patients. Ces professionnels ont signé leur contrat de travail à durée déterminée (35 heures hebdomadaires pour certains et temps partiels pour d'autres) auprès du GIP (Groupement d'Intérêt Public) financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Cantal. Après l'Ardèche, le Cantal constitue l'un des deux territoires pilotes concernés par le salariat de médecins généralistes. Les patients payent leur consultation à la Région et au Conseil départemental du Cantal qui prennent en charge le salaire des médecins.

Le modèle de maison de santé est-il selon vous la solution au problème de la diversification médicale?

La lutte contre la désertification médicale est l'une des priorités de la Communauté de communes. Un territoire ne peut pas être attractif si ses habitants ne peuvent pas être soignés. Ce dispositif de maison de santé pluriprofessionnelle permet de protéger l'offre médicale en milieu rural et de faciliter l'installation de jeunes docteurs. Le médecin a le droit à une période d'essai pour savoir s'il désire ou non s'installer plus durablement. Selon moi, le territoire doit être le plus attractif et accueillant possible dans sa politique d'accueil, dans la création de ses équipements, dans sa politique jeunesse etc. À nous de faire en sorte que les professionnels de santé restent vivre sur le territoire à l'issue de ces périodes de test. Mais attention, sans projet de santé initial, il n'y a pas de maison de santé. Ce dernier est le fruit de la réflexion de l'équipe pluriprofessionnelle et constitue une base à ce nouveau mode d'exercice. Il témoigne de l'organisation de l'équipe, de la volonté des professionnels de santé de s'entendre sur un projet d'actions en direction de la population. Arrive ensuite la demande des professionnels aux élus pour disposer des locaux permettant un exercice pluriprofessionnel dans un même lieu. La collectivité, à partir de ce moment là, doit réunir autour de la table les acteurs de santé, les financeurs, les partenaires. La réussite du projet dépend du respect et du bon déroulement de toutes ces étapes là. La maison de santé pluridisciplinaire n'est pas un simple projet immobilier.



Visite de Laurent Wauquiez Président de la Région Auvergne Rhône Alpes et de Bruno Faure Président du Conseil Départemental du Cantal à la Maison de santé communautaire - Le Rouget-Pers



Maison de santé communautaire - Saint-Mamet la Salvetat



Équipe pluriprofessionnelle, Maison de santé communautaire - Laroquebrou

LE CHOIX D'AVENIR D'UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

La politique de l'enfance et de la jeunesse a pour objectifs d'offrir aux familles un mode de garde et aux enfants un accueil, des activités et des sorties diversifiées pour favoriser leur épanouissement et leur autonomie. Elle comprend différentes mesures et initiatives visant à répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes, souvent confrontés à des défis particuliers liés à l'isolement géographique, à l'accès limité aux services ainsi qu'à un manque d'opportunités de loisirs.

Questions à Annie Plantecoste, Vice-présidente en charge de la politique jeunesse sur le territoire.

Pour quelles raisons la politique enfance jeunesse constitue-t-elle une priorité de l'action de la Communauté de communes ?

Je suis convaincue de la nécessité d'accompagner les enfants dès leur plus jeune âge, pour leur épanou-

issement physique, intellectuel et affectif. Je souhaite offrir à nos petits citoyens en herbe, comme à leurs familles, la possibilité de s'impliquer et de s'intégrer sur un territoire accueillant. Le bien-être du jeune enfant, la richesse de l'offre d'accueil et d'animation, sont de véritables baromètres qualitatifs d'un cadre de vie recherché par les habitants.

Selon vous, quel est le principal rôle de la Communauté de communes vis-à-vis de la jeunesse ?

De nombreux acteurs interviennent auprès des 0-12 ans sur le territoire : familles, communes, professionnels, associations. Notre rôle est d'établir du lien et de favoriser une cohérence éducative jusqu'à l'âge adulte, de proposer des passerelles entre la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Les jeunes de 10 à 12 ans, méritent une attention particulière et des propositions adaptées, pour réussir leur transition vers l'adolescence.



*Annie Plantecoste,
Maire de Leucamp et
Vice-présidente en charge
de la politique jeunesse*

Quelle ambition s'est fixée la Châtaigneraie en terme d'accueil de jeunes enfants ?

La jeunesse reste une forte préoccupation exprimée par les élus. En 2024, 40 places supplémentaires d'accueil collectif de jeunes enfants seront créées. Pour la mise en oeuvre de cette compétence, la Châtaigneraie vote un budget annuel de fonctionnement de près de 700 000 euros permettant la gestion de :

- 8 sites d'accueils de loisirs sans hébergement
- 4 Relais Petite Enfance,
- 1 multi-accueil à Maurs,
- 1 micro-crèche à Lafeuillade en Vézère
- 1 réseau de clubs ados

Pourriez-vous nous parler du projet du multi-accueil à Saint-Mamet la Salvetat ?

Ce n'est plus un projet, les travaux ont commencé. Il est important sur un secteur d'avoir deux modes de garde possibles, collectif avec les crèches et individuel avec les assistantes maternelles.

Pour la réalisation de cet équipement, la commune a mis à disposition gratuitement le terrain et finance à hauteur de 10% l'équipement. Le bâtiment est situé derrière la maison médicale et devrait être opérationnel courant 2024.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le projet de micro-crèche à Laroquebrou ?

La création de cet équipement émane d'une demande de Laroquebrou qui souhaitait offrir à ses habitants la possibilité d'un accueil de garde d'enfants collectif. Ce besoin a été étudié par la CAF qui a validé ce projet. Dans le cadre de sa compétence jeunesse, la Châtaigneraie a souhaité



Future crèche de Saint-Mamet la Salvetat - Estival Architecture



Extension de la micro-crèche de Lafeuillade en Vézère - Métafore Architecture

accompagner cette demande. Cette micro-crèche sera située dans une partie de l'école de Laroquebrou, mise à disposition par la commune. La Communauté réalise et finance les travaux. Cette micro-crèche de 10 places sera opérationnelle début 2024.

La micro-crèche de Laroquebrou est en travaux, pour quelles raisons ?

La liste d'attente pour accueillir un enfant supplémentaire à la micro-crèche s'étendait sur plusieurs mois. La Châtaigneraie a décidé de réaliser des travaux d'extension

qui permettront d'accueillir en juin 2024, 20 enfants au lieu de 10 actuellement. Le projet prévoit la construction de salles de sieste accolées à la façade et de convertir les dortoirs existants en salle d'activité. Afin de faciliter l'approvisionnement de la cuisine une porte sera créée en façade ouest.

A fin de garder le lien avec des jeunes qui ont fréquenté les lieux d'accueil et de loisirs, des actions jeunes sont proposées aux 12-17 ans, pendant les périodes des vacances scolaires sur l'ensemble du territoire.

Secteur de Lafeuillade Roannes Saint-Mary

Durant les vacances d'avril 2023, 21 jeunes du secteur sont partis une semaine à Bilbao pour découvrir la culture espagnole. Ce séjour impulsé par de jeunes lycéens s'inscrivait dans le cadre d'un projet « 1 pays, 1 culture, 1 langue » qui a été présenté devant un jury CAF. Cet été, les jeunes se sont investis sur un projet « l'échappée volcanique ». Quinze jeunes sont partis au Lac d'Aydat suivre une étape du Tour de France. Ils ont à cette occasion visité le bus d'Arkea Samsic et approché de grands cyclistes comme Warren Barguil.

Sous l'impulsion de jeunes de Lafeuillade-en-Vézie, 24 adolescents ont participé à la « Châtaigneraie X'périence » 130 km à vélo sur les routes du territoire. Entraide, solidarité et bonne humeur ont marqué le succès de cette première édition en juillet 2023.

Secteur du Rouget-Pers

Tout au long de l'année, les jeunes du Rouget-Pers réalisent un projet intergénérationnel.

Aux vacances de printemps, ils ont mis en place une chasse aux œufs à destination des enfants autour du plan d'eau du Teil au Rouget-Pers. En septembre, les jeunes ont présenté aux résidents de l'EHPAD leur vidéo du séjour à Bayonne. Ces temps d'échanges intergénérationnels permettent



Installation du Conseil communautaire des Jeunes
Tristan Lacoste, Léna Lavigne, Adrien Fontanel, Océane Velleret, Pierre Loup Auriacombe, Sarah Lopez, Maël Veyrines, Louane Cruzols, Sam Scher, William Lachaze, Clélia Giacotti

aux personnes âgées mais aussi aux jeunes de tisser des liens.

Secteur de Laroquebrou

Un groupe de 10 adolescents s'est constitué pour échanger et pratiquer des activités en commun. C'est le début d'une aventure.

Secteur de Saint-Mamet la Salvetat

Le secteur jeune est géré par délégation par l'association Familles Rurales entre Cère et Rance. C'est un espace d'échanges, de rencontres autour de projets, sorties, animations et séjours. Un club ados en accès libre a été créé

dans le bourg de Saint-Mamet.

Les projets 2024 :

- Création d'une bande dessinée "la vie des ados" par les jeunes. Cette création s'accompagnera d'une sortie aux festivals de la BD d'Aurillac et d'Angoulême.

Contact Mathilde Bonnet
m.bonnet@chataigneraie15.fr
07 89 31 77 05

Secteur de Maurs

Il est géré par l'association la Mazarotte, club social qui organise des animations.



Étape vélo Saint-Gérons Châtaigneraie X'périence



Tournoi sportif organisé par le Conseil communautaire des Jeunes à Saint-Mamet la Salvetat



Séance de pelote basque à Bayonne

Projets 2024 :

- mise en place d'un "Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité" en collaboration avec le Stade Maursois,
- animation d'ateliers au collège de Maurs,
- participation au marché de Noël de Maurs,
- création d'une course de caisses à savon.

Le Conseil communautaire des Jeunes

est maintenant bien installé. Les 13 conseillers se sont lancés dans 2 projets : une formation citoyenne et un tournoi sportif. Toute l'année, les jeunes conseillers se forment à devenir des citoyens. Ils ont découvert le fonctionnement d'une Communauté de communes, d'une commune et d'un conseil départemental. Un séjour à Paris était organisé à l'automne dernier avec notamment la visite de l'Assemblée nationale. Les jeunes réfléchissent aux projets 2024, comme un festival et une journée de ramassage de déchets. De nouveaux conseillers seront élus fin 2024.

“

Les ados sont les adultes de demain de notre territoire, ils sont ouverts à la technologie et à l'innovation, ils sont plein d'énergie, de rêve et d'enthousiasme...



Soirée d'astronomie pour les ados au Causse de Magnagues (Lot)



Membres du Conseil communautaire des jeunes



Voyage à Paris du Conseil communautaire des Jeunes

Saison culturelle

2023
2024

CHÂTAIGNERAIE
CANTALIENNE

“

**Nos saisons
culturelles doivent
nous interpeller,
nous émerveiller,
nous faire réfléchir
et parfois même
nous changer**

Elles doivent nous ouvrir au monde et à la diversité. Ces programmations sont plurielles et éclectiques c'est-à-dire qu'elles peuvent inclure des représentations théâtrales, des concerts, des spectacles de danse, des expositions d'art, des projections de films, des conférences, des ateliers créatifs, des festivals, etc.

Marie-Paule Bouquier

Communauté de communes

Châtaigneraie
CANTALIENNE

Questions à Marie-Paule Bouquier Conseillère déléguée à la culture

Comment définir une saison culturelle ? La saison culturelle est un ensemble d'événements et de spectacles proposés régulièrement sur un territoire. Elle vise à offrir une programmation culturelle diversifiée et de qualité aux habitants des villages éloignés des centres urbains. Les objectifs de ces saisons culturelles en milieu rural sont de promouvoir l'accès à la culture pour tous et de renforcer le lien social en offrant des moments de rencontre et d'échange entre les habitants. On a autant besoin d'un spectacle à la campagne qu'en ville !

Comment se prépare une saison culturelle ?

L'équipe en charge de la politique culturelle repère en amont des spectacles et artistes à l'occasion de festivals ou autres manifestations culturelles. Cette équipe fait partager une sélection d'artistes et de spectacles à la commission culture. La force de cette pré-sélection est d'essayer de programmer des artistes "montants" comme cela a été le cas pour Clara Luciani au Rouget ou encore Ben Mazué ou Pablo Mira. Il faut aller vite sur les décisions car certains artistes ou spectacles sont pris d'assaut.

Plus de 4000 spectateurs comptabilisés sur la saison passée (2022-2023). La fréquentation ne fait qu'augmenter depuis 2006 date de la première saison culturelle. Ce succès renforce notre volonté de vous présenter chaque année une nouvelle saison encore plus riche et variée.



Marie-Paule Bouquier
Maire de Vitrac & conseillère déléguée à la culture

Quels sont les tarifs des spectacles de votre saison culturelle ?

La volonté des membres de la commission culture est de proposer des tarifs bas. Les tarifs vont de 3 à 15 € (3 € pour les moins de 12 ans). Un Pass Culture de 50 € donne accès à la totalité des spectacles de la saison. Ces tarifs sont possibles grâce au soutien des partenaires financiers (DRAC, Europe, Conseil Régional et Conseil Départemental).

Quels seront les temps forts de cette saison ?

Le territoire s'animera au rythme de 31 événements et activités de la saison culturelle : théâtre, humour, expositions, danse, cirque, musique... il y en aura pour tous les goûts ! Les dates à ne pas manquer : 17 février : Alexis le Rossignol à Parlan, 1^{er} mars : Hervé à Laroquebrou, 9 mars : Thibault Cauvin à Puycapel, 6 avril : Le fabuleux bal trad au Rouget-Pers.



Hervé dont l'énergie, la fraîcheur et la touche d'électro ont été primées aux victoires de la musique, nous fera l'honneur de venir en Châtaigneraie à Laroquebrou le 1^{er} mars 2024 dans le cadre de la programmation du festival Hibernarock.



Jonathan Lambert ancien chroniqueur d'*On n'est pas couché* (France 2) délaisse les perruques et les costumes de dictateurs de son précédent spectacle. Dans "Rodolphe", seul en scène intime et délicieusement absurde, Jonathan assume tout. Son spectacle du 8 décembre dernier à Cassaniouze a fait salle comble.

LES DATES

FÉVRIER

Samedi 3 février

Concert Groupmf

HIBERNAROCK

Saint-Constant Fournoulès

Samedi 17 février

Spectacle Alexis Le Rossignol

“Le sens de la vie”

Parlan

MARS

Vendredi 1^{er} mars

Concert Hervé

HIBERNAROCK

Laroquebrou

Samedi 9 mars

Concert Thibault CAUVIN

Puycapel

AVRIL

Samedi 6 avril

Duo Tanghe Coudroy Bal

Trad

Le Rouget-Pers

MAI

Vendredi 3 mai

Cie 13.36 Philippe Durand

“Larzac !”

Roumégoux

Vendredi 17 et samedi 18 mai

Cie Entre eux deux rives

“É(mouvoir)”

Le Rouget-Pers

Vendredi 24 et samedi 25 mai

Festival Selle en Scène

Marcolès

JUIN

Samedi 1^{er} juin

Soco “La petite traversée”

Saint-Mamet la Salvetat

Samedi 8 juin

Concert Alain Musichini

Quartet

Montmurat





“ **Les tarifs**
3, 6, 10 et 15 €
3 € pour
les - de 12 ans
Un Pass Culture
de 50 € pour voir
l'ensemble des
spectacles

Réservation
04 71 49 33 30

LA MICRO-FOLIE ARRIVE...

**Questions à Isabelle Lemaire,
Vice-présidente en charge de la
politique culturelle**

La Châtaigneraie cantalienne proposera bientôt aux habitants d'admirer les chefs-d'œuvres des collections de 12 musées nationaux. Parmi eux le Centre Pompidou, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris et bien d'autres. Pourriez-vous nous en dire un peu plus ?

“

Le concept de musée numérique, lancé en 2017 par le Ministère de la Culture et La Villette, séduit de plus en plus de collectivités.

Il s'agit d'un dispositif de décentralisation culturelle porté par le Ministère de la Culture et coordonné par l'Établissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette. Ce sont des équipements proposant des contenus culturels, ludiques et technologiques, pouvant s'installer dans tout type de lieu (médiathèques, salles polyvalentes, mairies, écoles).

La Micro-Folie se présente comme un musée numérique. Il permet de



*Charlotte Le Maillot
vient de rejoindre les équipes de la
Communauté de communes
au poste de médiatrice culturelle.
Elle est originaire du Tarn.
Son cursus : classes préparatoires
khâgne et hypokhâgne, école du
Louvre, master Métiers de l'édition et
de l'audiovisuel à la Sorbonne.*



parcourir les collections numériques des grands musées nationaux et donne actuellement accès à plus de 3000 œuvres. Chacune s'accompagne d'informations complémentaires, de jeux et de liens vers d'autres œuvres.

Comment le projet de Micro-Folie est-il né ?

Un appel à projets a été lancé par le Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes au printemps 2021 visant à accompagner les collectivités et les porteurs de projets dans le développement du réseau Micro-Folie sur les territoires. La Châtaigneraie cantalienne a souhaité répondre à cet appel à projets en déposant un dossier de candidature en juin 2021, lequel a été favorablement retenu.

Où sera-t-elle située sur le territoire ?

Ouverte à tous, la Micro-Folie Châtaigneraie cantalienne véritable outil "apprenant" pour le territoire, s'installera à l'hôtel numérique de Montsalvy au printemps 2024.



SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations apportent des réponses adaptées et durables aux besoins d'un territoire. La Châtaigneraie a conscience de leur rôle primordial. Elle les soutient au travers de l'affectation d'une enveloppe annuelle de 80 000 €. Le territoire compte 340 associations réparties sur les 50 communes. En 2023, 85 associations ont été aidées. Le dossier de demandes 2024 est téléchargeable sur chataigneraie15.fr. Depuis 2023, le service réduction déchets propose un kit à destination des associations qui organisent des manifestations et qui souhaitent s'engager dans la réduction et le tri

des déchets (modules de poubelles de tri intérieur, extérieur, affichage tri etc). Information auprès d'Anthony Dreux 07 56 38 42 31. La Châtaigneraie organise régulièrement des moments d'informations sur diverses thématiques (recherche de subventions, communication etc.) pour que les associations se rencontrent et échangent. La Communauté possède 5 véhicules 9 places qu'elle propose pour 0,20 €/km, elle loue aussi du matériel à tarif bas (pour les communes et les associations). Information subventions & location auprès de Virginie Sence msp.mauris@chataigneraie15.fr

“

Les associations au coeur de l'attractivité des territoires



TARIFS LOCATION

8	Chapiteaux 60 m ²	80€
8	Chapiteaux 40 m ²	80€
2	Barnum 16 m ²	20€
4	Parquets 40 m ²	80€
2	Podium 45 m ²	80€
1	Podium 36 m ²	20€
1	Podium roulant 13m ²	20€
1	Podium roulant 40m ²	80€
3	Sono	20€
6	Micros	GRATUIT
500	Plateaux repas	GRATUIT
150	Barrières 2,50 m	GRATUIT
142	Tables	GRATUIT
324	Bancs	GRATUIT
100	Chaises	GRATUIT
5	Talkies-walkies	GRATUIT
13	Panneaux d'exposition	GRATUIT

Matinée d'informations et d'échanges pour les associations du territoire janvier 2024 - Saint-Mamet la Salvetat

FUTUR GYMNASSE COMMUNAUTAIRE



Atelier
Site-Architecture

Le projet de nouvel équipement sportif communautaire sur la commune de Maurs est lancé. Handball, volleyball, badminton... Faute de terrain adéquat, il n'était pas aisé de pratiquer un sport collectif à Maurs. L'ancien gymnase vieillissant ne permettait pas la pratique de ces sports dans des conditions favorables. Le projet était initialement positionné sur un terrain proche de la cité Calcavy. Les coûts de voirie sont apparus excessifs, il a donc été décidé de transférer le projet sur le site du foirail et ainsi de profiter du stationnement déjà aménagé et de la proximité immédiate avec la route départementale.

Ce nouvel équipement structurant sur un bassin de vie s'inscrit dans un ensemble d'équipements sportifs et va contribuer à requalifier cette entrée de la commune. Le lancement des travaux est prévu

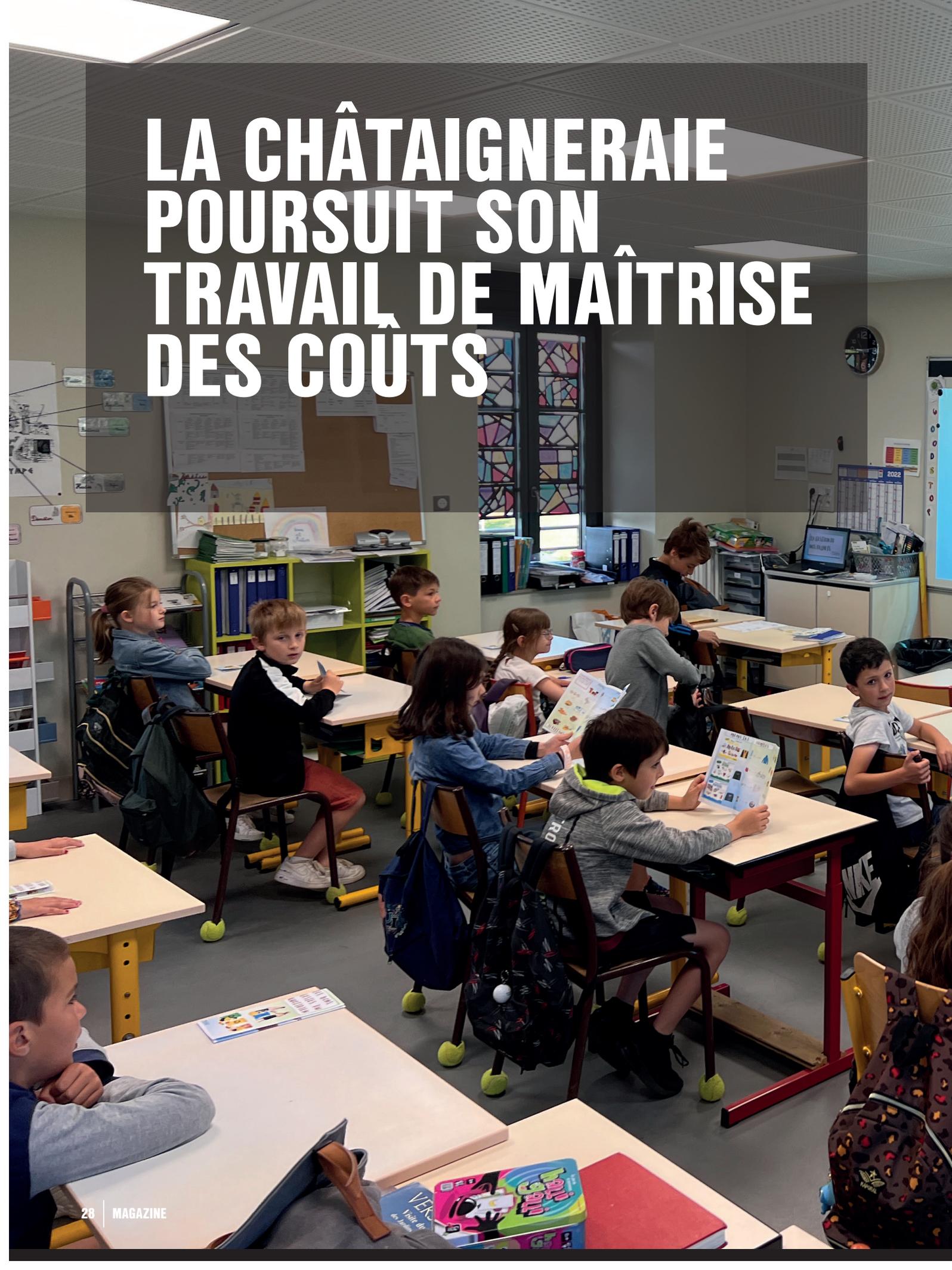
pour le printemps 2024 pour une durée d'environ 18 mois. Le gymnase communautaire sera uniquement destiné à un usage sportif avec un revêtement adapté. Il est plutôt réservé aux sports type handball, basket et badminton. Les travaux de conception ont fait l'objet d'une concertation avec les associations sportives locales.

Le chauffage et la production d'eau chaude seront assurés principalement par une chaudière bois accompagnée d'une chaudière à gaz pour les pics de consommation et pour assurer une relève en cas de problème. Un gymnase offre des possibilités de loisirs et de divertissement pour tous les groupes d'âge et tous niveaux de condition physique, c'est un véritable outil d'attractivité pour un territoire qui offre aux habitants la possibilité d'une pratique sportive toute l'année.

“

Maison de santé, gymnase communautaire et bientôt nouvel accueil de loisirs, des équipements au service de la population

LA CHÂTAIGNERAIE POURSUIT SON TRAVAIL DE MAÎTRISE DES COÛTS





“

Réduire le volume de nos déchets est un enjeu essentiel pour préserver notre environnement, lutter contre le réchauffement climatique et la pollution des sols.

Il s'agit aussi de maîtriser les coûts de gestion et de traitement des déchets, qui ne cessent de croître, comme la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) ou le coût des carburants.

Pour cela, chaque acteur doit agir à son échelle, collectivités, habitants, entreprises ou associations.

“

Notre engagement est entier. Nous comptons sur le vôtre pour accompagner ce mouvement

Questions à Florian Morelle, Vice-président en charge de la transition écologique.

Depuis octobre 2022, 100% des emballages se trient en Châtaigneraie cantalienne. Avez-vous pu observer une augmentation du tri et une baisse des ordures ménagères résiduelles en terme de tonnage ?

Depuis cette date, le geste de tri des habitants a été simplifié pour tous les emballages en plastique. Jusqu'ici beaucoup d'usagers se demandaient dans quelle poubelle jeter leurs déchets. Depuis octobre 2022, il n'y a plus de question à se poser. Tous les emballages sont à déposer dans la colonne de tri jaune. Ce nouveau geste de tri permet de collecter plus

de matière pour le recyclage et de nouvelles filières de valorisation émergent déjà. Les habitants ont trié 27% d'emballages en plus au cours du premier semestre 2023 (par rapport à l'année dernière). C'est une belle avancée à poursuivre.

Dans le même temps, la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées baisse depuis 2 ans maintenant. Cela représente une réduction des tonnages d'environ 7% par an. Cette tendance doit se poursuivre car les ordures ménagères représentent le flux le plus cher à collecter et à traiter. Outre la simplification du geste de tri, plusieurs actions mises en oeuvre par la collectivité contribuent à expliquer et à soutenir cette baisse. Il s'agit d'abord du déploiement toujours plus important de la pratique du compostage (en mode individuel, collectif ou au sein des établissements). Il s'agit aussi des visites plus fréquentes sur les 4 déchèteries communautaires pour y déposer les déchets qui n'ont rien à faire dans les bacs de collecte des ordures ménagères résiduelles. D'autres actions en cours de déploiement ont aussi leur importance comme l'accompagnement des écoles ou celui des organisateurs de manifestations pour généraliser le tri des déchets, la sensibilisation à la réduction des déchets grâce aux ateliers "repair café".

Un décret organise l'interdiction progressive de l'enfouissement des déchets valorisables, quelles solutions avez vous trouvé pour vous y préparer ?

Nous sommes déjà en transition. Depuis l'année dernière, 15% des tonnages de nos ordures ménagères sont orientés vers le centre de valorisation énergétique du VALTOM à Clermont-Ferrand. En 2024,

Tri de tous les emballages
En vrac • Bien vidés • Non lavés • Non emboîtés



CITEO

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

votre partenaire
réduction déchets

ce seront 35% de nos tonnages d'ordures ménagères qui pourront être valorisés sur l'usine du VALTOM. L'apport d'une partie des ordures ménagères de l'arrondissement d'Aurillac (Châtaigneraie, CABA et Cère et Goul en Carladès) permettra aussi au VALTOM d'optimiser la production de chaleur de son usine, pour répondre aux besoins croissants de la ville de Clermont-Ferrand.

Parallèlement à ces changements, il est important de rappeler que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. Il est indispensable de revoir nos modes de consommation. Depuis le mois de février 2023, la Communauté propose un numéro vert (appel gratuit) pour permettre à tous de se renseigner sur la gestion de nos déchets. Ce numéro vert est accessible les mardis et jeudis de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Vous pouvez également déposer un

message vocal afin qu'un agent puisse vous rappeler ou envoyer un courriel à infosdechets@chataigneraie15.fr.

On observe sur le territoire la création de nouvelles plateformes d'apport volontaire de déchets, pourriez-vous nous en dire plus ?

Le mode de collecte évolue sur le territoire.

Ces « points service déchets » sont déployés à des emplacements stratégiques en direction des centres-bourgs devant lesquels les habitants des communes passent régulièrement pour faire leurs courses, travailler, se rendre à l'école ou vers d'autres services, etc. L'idée est de faciliter le geste de dépôts de déchets pour les habitants. Au même endroit, ils pourront déposer les ordures ménagères en sacs, ainsi que les emballages, le verre et les papiers.

La commune de Siran est la première à avoir été équipée de ces espaces de regroupement de bacs et de colonnes de tri. 36 le seront dès juin 2024. Même les communes qui disposaient déjà de bacs de regroupement vont voir aussi leurs bacs être rassemblés sur des points nouvellement aménagés, avec un nombre de colonnes de tri renforcé. L'implantation de ces nouveaux « points service déchets » permet aux habitants de pouvoir déposer plus de déchets au même endroit. Cela permet aussi à la collectivité de revoir de façon plus cohérente ses circuits de collecte pour limiter les trajets des camions et les coûts inhérents mais aussi le temps agents.

Nouveau point de regroupement des déchets sur la commune de Siran





Sensibilisation au tri et au recyclage auprès des CE2 à l'école de Saint-Mamet la Salvetat



Notre volonté : Proposer une gestion des déchets vertueuse et responsable

A partir du 1^{er} janvier 2024, il ne sera plus autorisé de déposer en mélange les biodéchets dans les sacs d'ordures ménagères. Comment allez-vous accompagner les habitants du territoire dans le cadre de ce changement ?

La Communauté va continuer à intensifier son message de promotion de la valorisation de proximité des biodéchets. Sur le territoire rural qui est le sien, la Châtaigneraie accompagne et forme à la pratique du compostage (domestique, partagé et autonome en établissement). C'est le moyen le plus simple et efficace pour détourner du sac noir des ordures ménagères les

biodéchets facilement compostables. Des ateliers d'initiation à la pratique du compostage sont proposés gratuitement sur inscription auprès d'Emilie LHERM ou sur le site internet de la Communauté de communes [rubrique Vie Pratique / Environnement/le Compostage].

Pour appuyer cette démarche, Des habitants expérimentés dans la pratique du compostage seront également présents à ces occasions pour vous aider à la mise en place d'un composteur. En appelant la Communauté, vous pourrez être mis en relation avec un référent de site, près de chez vous.

Grâce à une présence forte sur le terrain, 30 composteurs ont été distribués en 2021, 136 en 2022 et 205 en 2023. On estime que 28 tonnes ont pu être détournées des sacs d'ordures ménagères : un grand merci aux personnes qui compostent pour leur implication et leur engagement.

En complément, 32 sites de compostage collectif sont en fonctionnement sur le territoire soit 13 tonnes de biodéchets détournés des ordures ménagères.

9 sites pédagogiques (écoles) : Lacapelle-del-Fraisse, Lafeuillade en Vézie, Marcolès, Puycapel - Calvinet, Puycapel - Mourjou, Roumégoux, Saint-Mamet la Salvetat, Saint-Santin-Cantalès, Vitrac. Les écoles de Boisset, Parlan et Prunet utilisent les sites de compostage partagé de leur commune.

14 sites partagés sont ouverts aux apports des habitants composteurs des communes d'Arnac, Boisset, Parlan, Prunet, Puycapel, Calvinet (à l'initiative de l'association Serfouette),

Mourjou, Maurs, Montsalvy, Saint-Mamet la Salvetat, Saint-Étienne-Cantalès, Saint-Julien de Toursac.

9 sites autonomes en établissement : foyer de vie Saint-Nicolas à Boisset, gendarmerie de Calvinet et de Montsalvy, camping municipal de Laroquebrou, ALSH de Lafeuillade en Vézie, restaurant Le Petit Gueuleton de Lafeuillade en vézie, ALSH de Maurs, camping municipal de Maurs, camping du Domaine du lac de Saint-Gérons.

Les projets à venir :

Sites pédagogique à Cayrols, Labesserette, Ladinhac, Roannes-Saint-Mary, Saint-Constant-Fournoulès, Saint-Etienne-de-maurs.

Sites de compostage partagé à Saint-Etienne-Cantalès (3 sites le Bourg, Lestrade et Miécaze)

La Châtaigneraie accompagne dans le cadre d'un projet « pilote », trois structures dites « gros producteurs » : le foyer de vie du Rouget-Pers, le collège de Laroquebrou et l'EHPAD de Maurs. L'objectif de cette démarche est d'aider ces structures à limiter leurs quantités d'ordures ménagères résiduelles en valorisant l'ensemble des déchets produit.



Atelier de sensibilisation à la pratique du compostage Laroquebrou



Visite du centre de tri (Syded) de nos emballages à Saint-Jean La Gineste



Visite d'élus et de techniciens dans un EHPAD du Puy de Dôme - site de compostage autonome en établissement



Atelier "Repair Café" Saint-Mamet la Salvetat



Stand de sensibilisation à la réduction des déchets sur les marchés



Site de compostage partagé Arnac



Florian Morelle accueille la réunion d'information sur la réorganisation du service déchets auprès des secrétaires de mairie des 50 communes du territoire à Saint-Mamet la Salvetat

Les services proposés à la population sont effectivement en train de changer. Qu'en est-il des déchèteries qui permettent de collecter les tonnages les plus importants ?

Le territoire communautaire compte 4 déchèteries qui accueillent les mêmes catégories de déchets. Seuls les horaires varient, permettant de disposer d'un équipement ouvert la plupart du temps. Pour améliorer le service, les horaires de la déchèterie de Lafeuillade en Vézic ont été étendus. Un élargissement des horaires d'ouverture de la déchèterie de Maurs est prévu prochainement, pour plus d'information rendez-vous sur notre site internet [rubrique Vie Pratique/Environnement/Déchèteries]. Toujours dans un souci d'améliorer les conditions de valorisation des déchets déposés en déchèteries, une démarche a été lancée pour homogénéiser les conditions d'accueil des déchets végétaux. En effet, il sera demandé sur les 4 déchèteries, de bien séparer les branches d'une part et les tontes et feuillages de l'autre. Une vigilance est demandée afin qu'aucun morceau métallique (comme des morceaux de clôture par exemple) ne soit laissé en mélange, pour éviter des dégradations importantes et coûteuses du matériel de broyage.

Savez-vous que l'accompagnement à la pratique du compostage proposé par la Communauté peut aussi vous apprendre à valoriser vos tontes dans votre jardin, sans avoir besoin de prendre la voiture pour se rendre en déchèterie ? Nos agents sont à votre disposition pour vous accompagner dans ce changement de pratique qui est bon pour le jardin.

Afin de continuer à accueillir les habitants toujours plus nombreux à se rendre sur les déchèteries, la Communauté devrait missionner

un bureau d'études début 2024, pour étudier tous les aménagements nécessaires pour respecter la réglementation relative à la sécurité des usagers, pour améliorer les conditions de travail des agents d'accueil et pour anticiper la mise en place de nouvelles filières de tri et de valorisation.

Enfin, pour allonger la durée de vie des produits que nous utilisons, la Châtaigneraie prépare un programme d'animations sous la forme de « Repair Café ». Un repair café est un atelier de partage de connaissances pour apprendre à réparer et à prolonger la durée de vie d'un objet autour d'une personne ressource. Dans une ambiance conviviale, bricoleurs, curieux et débutants sont les bienvenus. Pour connaître les dates programmées, vous pouvez consulter le site internet de la Communauté ou les réseaux sociaux.

Vous avez évoqué dans des précédents numéros la mise en place d'une tarification incitative, est-ce toujours d'actualité ?

À partir du 1^{er} janvier 2026, le forfait service déchets sera mis en place pour les habitants. Il sera composé de 2 parts.

Une part fixe incluant le nombre de dépôts de sacs (en fonction de la taille du foyer) et l'ensemble des services déchets aux habitants (collecte sélective, accès aux 4 déchèteries, installation de sites de compostage partagé).

Une part variable qui prendra en compte le nombre d'ouvertures des bornes au-delà des dépôts inclus dans le forfait. Ce système avec beaucoup de sensibilisation permettra d'atteindre nos objectifs de réduction massive des déchets résiduels sur le territoire.





LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE DES LOGEMENTS

Les programmes d'amélioration de l'habitat privé ont été initiés il y a plus de 20 ans sur le territoire de la Châtaigneraie cantalienne. Grâce à la mobilisation de co-financements auprès de l'État via l'Agence nationale de l'habitat (Anah), les anciennes Communautés de communes de Cère et Rance en Châtaigneraie, d'Entre 2 Lacs et des Pays de Maurs et de Montsalvy, ont pu accompagner sur la durée les propriétaires les plus modestes à rénover ou adapter leur logement. Forte de ces expériences et des succès des précédentes opérations, la Châtaigneraie cantalienne, en concertation avec l'Anah, a accompagné la mise en place d'un Programme d'intérêt général entre 2019 et 2022, puis d'une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur le territoire, pour une période de 5 ans.

Bilan du Programme d'intérêt général (PIG) 2019 – 2022

Dernière opération programmée en date sur le territoire, le PIG s'est clôturé le 31 décembre 2022. Sur les trois années du dispositif :

4 044 624 € de subventions ont été attribués, dont 236 886 € en provenance de la Communauté de communes.

389 logements ont ainsi été réhabilités, répartis sur l'ensemble du territoire.

Plus de 8,2 millions d'euros de travaux générés, la plupart réalisés par des artisans locaux.

Le programme d'OPAH 2023 – 2027

Dans la continuité du précédent programme d'aides, la Communauté de communes a lancé, avec l'appui de l'Anah et de la SACICAP - PROCIVIS une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Effectif depuis le 1^{er} janvier 2023, le dispositif propose plusieurs volets d'intervention :

• **La lutte contre les situations**

de précarité énergétique et la recherche d'une plus grande efficacité dans ce domaine ;

- **La lutte contre les situations de mal logement** : l'habitat indigne ou très dégradé occupé par des propriétaires occupants ou locataires
- **L'adaptation des logements au grand âge ou au handicap** ;
- **La mobilisation du parc structurellement vacant**, permettant le développement d'une offre locative nouvelle ou des opérations d'accession à la propriété ;
- **La revitalisation des centres-bourgs des espaces ruraux.**

Au total, près de 5 120 500 € d'aides de l'Anah et 550 750 € de la Communauté de communes seront distribués aux ménages éligibles sur la période 2023/2027, correspondant à la rénovation de 490 logements.



Ancien hôtel des voyageurs à Cassaniouze



Visite de chantier d'un logement en cours de réhabilitation : l'ancien hôtel des voyageurs à Cassaniouze avec la création par un propriétaire bailleur de 4 logements locatifs au coeur du village.

Un accompagnement sur mesure.

L'opérateur SOLIHA Cantal apporte un accompagnement personnalisé sur les aides liées à l'amélioration de l'habitat, disponibles selon les travaux envisagés et la situation des propriétaires :

- Un premier contact est possible par téléphone ou lors des permanences organisées sur les maisons France services de la Communauté de communes.
- Une visite du logement, gratuite pour le bénéficiaire. Elle a pour

but de définir, avec lui, un projet cohérent de travaux et d'étudier les possibilités de financement de celui-ci.

- Un accompagnement du propriétaire peut être mis en place dans le financement de son reste à charge (caisses de retraite, information sur les CEE, prêts et avances PROCIVIS, etc.), dans le dépôt des dossiers administratifs et demandes de subventions en lien avec les partenaires de l'opération.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Permanences SOLIHA

Laroquebrou
2^{ème} Jeudi
(10h30-12h)

Saint-Mamet
1^{er} Jeudi
(10h30-12h)



Mours
2^{ème} et 4^{ème} Mardi
(10h30-12h)

Montsalvy
4^{ème} Jeudi
(10h30-12h)

04 71 48 32 00
cantal@solihha.fr

LES SAPEURS POMPIERS ONT BESOIN DE VOUS !

Ces sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui mènent au quotidien un engagement au service des autres, en parallèle de leur activité professionnelle ou de leurs études. Le territoire de la Châtaigneraie cantalienne (50 communes, 21 500 habitants) est couvert par 4 centres d'incendie et de secours (CIS) dont l'effectif est basé uniquement sur le volontariat :

- **Laroquebrou**

19 sapeurs-pompiers volontaires
244 interventions en 2022
dont 85 % de secours à personnes

- **Maurs**

29 sapeurs-pompiers volontaires
471 interventions en 2022
dont 79 % de secours à personnes

- **Montsalvy**

23 sapeurs-pompiers volontaires
227 interventions en 2022
dont 79 % de secours à personnes

- **Saint-Mamet**

20 sapeurs-pompiers volontaires

249 interventions en 2022
dont 75 % de secours à personnes.

Les sapeurs-pompiers de ces 4 centres d'incendie et de secours assurent chaque année plus de 10 % des interventions du département (10 632 en 2022), essentiellement en journée. Malheureusement, en l'absence de personnels disponibles, c'est jusqu'à 15 minutes de pertes pour porter secours ; bien plus si les CIS voisins sont également indisponibles !

Et depuis quelques années, ces 4 centres éprouvent des difficultés à recruter. Aujourd'hui, ils ont donc besoin de nous, de vous, pour maintenir un service de secours de qualité pour les 21 500 habitants du territoire.

Halte aux idées reçues

Idée reçue N°1 : c'est un truc de mec sportif !

FAUX. Pas besoin d'être un sportif de haut niveau pour devenir sapeur-pompier volontaire. C'est un

engagement accessible à tous. Femme ou homme, il suffit juste d'être en bonne santé.

Idée reçue N°2 : ça demande trop de temps

FAUX. Les centres de secours s'adaptent aux disponibilités de chacun afin de concilier volontariat, vie de famille, vie professionnelle et loisirs.

Être pompier c'est avant tout une formidable aventure humaine.

Idée reçue N°3 : je n'habite pas la commune

Si les sapeurs-pompiers doivent se rendre le plus rapidement possible à la caserne, il n'est pas obligatoire de vivre à côté. "L'idéal c'est 7-8 minutes". De plus, les centres de secours ont besoin de pompiers en journée et les employeurs sont disposés à favoriser la disponibilité de leurs salariés par le biais de conventions signées avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cantal.

Sapeur-pompier volontaire : un engagement ouvert à tous !

Conditions d'engagement:

- Etre âgé de 17 ans, au minimum
- Avoir une bonne condition physique et médicale. Pas besoin d'être un athlète, il suffit juste d'être en forme pour votre sécurité et celle des personnes secourues.

Être Sapeur-Pompier Volontaire, c'est :

- Travailler en équipe
- S'engager pour les autres
- Acquérir des compétences en secourisme utiles toute la vie

Être Sapeur-Pompier Volontaire, c'est bénéficier :

- D'une formation initiale, d'une formation continue et de perfectionnement
- D'indemnités en fonction de son grade et de son activité
- D'une protection sociale et de l'appui d'une amicale
- D'avantage retraite à partir de 55 ans, dès 15 ans d'engagement

L'engagement différencié :

Vous n'êtes pas attiré par la lutte contre l'incendie ?

Aucun souci.

Devenir Sapeur-Pompier Volontaire et n'exercer que la mission de secours et de soins d'urgence aux personnes (soit 80 % des missions), c'est possible grâce à l'engagement différencié.

Mais vous pouvez aussi choisir d'exercer toutes les missions (incendie, secours routier et opérations diverses).

Passez le cap, devenez sapeur-pompier volontaire.

Renseignements :

section départementale des JSP – UDSP 15 – 04 71 48 82 83 – udsp15@sdis15.fr

“

Saviez vous que dans le Cantal plus de 84% des sapeurs-pompiers sont volontaires ?

N'hésitez pas à frapper à la porte des centres de secours, les sapeurs-pompiers vous accueilleront avec plaisir :

- CIS Laroquebrou
Chef de centre Lieutenant Emmanuel PRINTINHAC
06 83 27 86 26
emmanuel.printinhac@yahoo.com

- CIS Maurs
Adjudant-chef Raymond RAFFY
06 80 15 25 55
raymond.raffy@orange.fr
Lieutenant David RAFFY
06 78 06 35 92
raffy.david@orange.fr
Adjudant-chef Guillaume LEROUX
07 60 07 43 22

- CIS Montsalvy
Lieutenant François ROUQUET
06 81 63 20 88
francois.rouquet@wanadoo.fr

- CIS Saint-Mamet la Salvetat
Lieutenant Didier PRAT
06 33 30 41 58
didier.prat0126@orange.fr
Lieutenant Geoffrey CARRIERE
06 71 73 49 86
carrieregeoffrey15000@gmail.com

CULTIVONS NOS FEUILLUS EN CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

Hêtres, chênes, châtaigniers sont omniprésents dans les paysages de la châtaigneraie. Pour autant, ils ne font pas beaucoup parler d'eux alors qu'ils contribuent comme les autres forêts au stockage du carbone, à l'amélioration de la qualité de l'eau, au maintien ou au développement d'une diversité de végétaux, d'animaux, d'insectes, de champignons. Et ils sont capables de fournir du bois...

Stop aux idées reçues !

Oui, ces forêts feuillues ont la capacité de produire du bois destiné au sciage, mais le bois de chauffage n'est pas leur unique débouché. Elles sont capables de donner des produits de qualités variées : traverses, charpentes, petits sciages, menuiserie...

Oui, elles sont sources d'emplois et de développement économique sur le territoire.

Oui, elles ne demandent qu'à produire

mieux : il est possible de planifier des interventions successives dans le temps pour produire du bois de qualité.

Oui, le changement climatique est bien réel et ces forêts feuillues peuvent tirer leur épingle du jeu.

Le Centre National de la Propriété Forestière œuvre depuis plusieurs années sur la Châtaigneraie cantalienne auprès des propriétaires forestiers privés pour transmettre ces messages. Une nouvelle fois, la Communauté de communes s'associe à lui pour développer sa culture forestière.

Soyez attentifs ! Des animations seront proposées dans les prochains mois pour montrer ce que l'on peut réaliser en forêt. N'hésitez pas à consulter les panneaux et les bulletins de vos communes, mais également notre site internet : <https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr/nos-actions/nos-actions-avec-les-territoires/programme-de-developpement-forestier>.

Rendez-vous dans le paragraphe « actions du CRPF soutenues dans le Cantal ».

Vous aimeriez devenir propriétaire de forêts ? Ou à l'inverse, votre forêt ne vous intéresse pas ?

Une bourse foncière sera proposée sur le territoire, pour permettre le contact entre vendeurs et acheteurs. Surveillez le site suivant : laforetbouge/auvergnerhonealpes/services/foncier-forestier. En cliquant sur « territoires à animation foncière », vous trouverez la Châtaigneraie cantalienne et toutes les informations pour consulter les annonces ou en déposer une.

Pour être informé de ces actions, laissez-nous vos coordonnées au contact suivant : Bernard Teyssedou 06 62 25 88 05

bernard.teyssedou@cnpf.fr



Ces forêts de feuillus ont la capacité de produire du bois destiné au sciage, mais le bois de chauffage n'est pas leur unique débouché

MOBILITÉS DE DEMAIN



“

**Mobilités :
enjeu social et
environnemental
des Communautés
de communes**



La loi de 2019 d'orientation des mobilités (LOM) a renforcé le schéma de la gouvernance de la mobilité en France autour du couple intercommunalité/région. L'autorité compétente pour l'organisation de la mobilité (AOM) est la Région Auvergne Rhône-Alpes. Elle gère par exemple les lignes régulières de trains et de bus et finance les actions portées par la Communauté de communes dans le cadre de compétences qu'elle lui délègue : transport à la demande, transport scolaire, mobilités actives.

À ce titre, les mobilités durables sont un enjeu fort sur un territoire contraint, notamment pour réduire la dépendance à la voiture individuelle.

La Communauté a lancé 2 études qui doivent permettre à court terme la mise en place d'un programme d'actions concrètes :

- l'élaboration **d'un Schéma des mobilités**

- l'élaboration **d'un Schéma directeur cyclable.**

Ce programme s'inscrit dans la continuité d'actions déjà engagées : événements de sensibilisation au vélo : « De Selle en Scène », des ateliers de « remise en selle » pour les seniors, des animations jeunesse, dispositif « Savoir Rouler » en partenariat avec les écoles.

Les objectifs :

- structurer une offre de mobilité durable et adaptée au territoire au quotidien
- proposer des alternatives à la dépendance de la voiture individuelle

Autour des enjeux suivants :

- agir sur le pouvoir d'achat
- réduire l'impact écologique
- organiser une solidarité territoriale et sociale
- développer des pratiques sportives
- renforcer l'attractivité touristique



“De selle en scène” édition 2023

DE SELLE EN SCÈNE

GRATUIT

FÊTE DU VÉLO

VENDREDI 24 &

SAMEDI 25 MAI 2024

MARCOLÈS

VILLAGE VÉLOS # PARADE VÉLOS # CIRQUE
CYCLOS & RANDOS VÉLO POUR TOUS # ATELIERS
RANDO PEDESTRE # THÉÂTRE # REPAS
SPECTACLES BMX/TRIAL # APÉRO CONCERT

INFORMATIONS 04.71.49.33.30



chataigneraie15.fr

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Le plan de rénovation énergétique des bâtiments est un programme d'aides visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments publics sur un territoire rural. Il permet la réaffectation de bâtiments publics et de revitaliser les centres-bourgs. Il vise à réduire la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre la précarité énergétique. Il repose sur plusieurs objectifs :

- **Mettre en place un outil mutualisé de gestion technique du patrimoine**
- **Réaliser des audits énergé-**

tiques visant à identifier les points faibles et proposer des solutions d'amélioration sur le patrimoine communal (isolation, énergies renouvelables...)

- **Apporter de l'ingénierie aux communes** sur cette thématique avec l'aide d'un économiste de flux
- **Accompagner la collectivité dans ses démarches de demandes de subventions** (Contrat chaleur renouvelable de l'ADEME, fonds vert gouvernemental, aides européennes etc.)

La commune de Siran a inauguré en octobre dernier sa toute nouvelle

épicerie. Elle devient propriétaire du bâtiment en 2020 et programme une restauration totale du lieu. Cet équipement communal a été complété par un espace bar et une petite restauration. **Ce projet s'inscrit dans le plan de rénovation énergétique des bâtiments porté et animé par la Châtaigneraie cantalienne sur l'ensemble des 50 communes.**

La collectivité propose aux communes les conseils gratuits d'un technicien énergie pour les aider dans leurs projets de réhabilitation.



“
Un véritable outil pour rentrer dans la transition écologique.

Guy Mespouhès
Maire de Siran

**Épicerie et Bar sur la place de la mairie à Siran 563 000 euros (Coût du projet)
dont 291 970 € Etat, 20 000 € Région, 60 000 € Département , 191 000 € Commune**

METTRE EN VALEUR LA VALLEE DU LOT

Le projet consiste à aménager deux sites permettant d'accueillir le public et de contenir la fréquentation dans des espaces naturels à préserver :

- **à Vieillevie**, un petit sentier et un espace planté de quelques arbres (essences locales) propice à la détente et aux pique-niques en famille ou entre amis, la création d'un terrain de quilles/pétanque, un petit espace de stationnement et la création d'une passerelle afin

de poursuivre le cheminement piéton vers le village et les circuits de randonnées proches.

- **à Saint-Projet de Cassaniouze**, une délimitation de l'espace de stationnement afin de limiter l'impact des véhicules sur les berges, l'installation de sanitaires publics, un aménagement léger du talus en contrebas de la route.

Le projet Grand Site de France "Conques Vallées Lot et Dourdou" avance. Son programme d'actions a

été approuvé fin 2023 par l'ensemble des collectivités et EPCI membres du syndicat mixte.

La prochaine commission des sites aura lieu à Paris le 4 avril prochain.

Parmi les actions en cours :

- acquisition d'une mallette pédagogique sur les Grands Sites, avec un volet dédié au Grand Site "Conques Vallées Lot et Dourdou"
- création d'un Observatoire Photographique des Paysages, avec le CAUE de l'Aveyron, permettant d'observer les évolutions paysagères dans le temps. Cet outil permet de collecter des données factuelles qui peuvent être ensuite analysées, diffusées, utilisées par exemple pour des études, des aménagements, des lectures paysagères, etc.



SOUTENIR NOS ENTREPRISES



Depuis 2019,
71 dossiers
d'aides,
soit 171 783 €
d'aides de la
Communauté
et 392 030 €
d'aides régionale
et européenne

La Communauté a renouvelé en 2023 la « Convention des aides aux entreprises » signée avec la Région Auvergne Rhône-Alpes. Cela signifie que les dispositifs d'aides économiques suivants sont prolongés jusqu'au 31 décembre 2027.

- **Aide au point de vente** peut être décernée à toute entreprise installée en Châtaigneraie cantalienne et disposant d'un point de vente physique. Sont éligibles : l'acquisition de matériel professionnel, les travaux d'aménagement du point de vente, l'achat de véhicule utilitaire de livraison et de tournée.
- **Aide aux premiers loyers** aux activités nouvellement créées sur le territoire. La Communauté de communes propose de prendre en charge les trois premiers mois de loyer (avec un plafond mensuel fixé à 400 €). L'aide est soumise à la création d'un fonds de commerce et à la présence d'un point de vente. Pour être éligible, l'activité professionnelle proposée ne doit pas être déjà présente sur la commune d'installation.

En complément des aides économiques décrites en section précédente, la Communauté de communes a noué deux partenariats avec des associations spécialisées dans l'accompagnement des PME/TPE.

France Active Auvergne

France Active est une association proposant des prestations d'accompagne-

ment à destination :

- Des « entrepreneurs engagés » (environnement, social, etc.)
 - Des entreprises solidaires (chantiers d'insertion, associations intermédiaires, coopératives, etc.)
 - Des associations d'utilité publique
 - Et plus globalement tout porteur de projet engagé dans un projet inclusif ou durable
- Cet accompagnement de France

AIDE AU POINT DE VENTE (Dépenses éligibles > 10 000 € HT)		
Financier	Pourcentage d'aide	Aide maximale
Aide Communauté de communes	10 %	5 000 €
Aide Région Auvergne Rhône-Alpes	20 %	10 000 €
TOTAL	30 %	15 000 €
Plafonds des dépenses éligibles : 50 000 €		

AIDE AU POINT DE VENTE (Dépenses éligibles entre 2 500 € et 10 000 € HT)		
Financier	Pourcentage d'aide	Aide maximale
Aide Communauté de communes	20 %	2 000 €
TOTAL	20 %	2 000 €

AIDE AUX PREMIERS LOYERS		
Financier	Montant d'aide	Aide maximale
Aide Communauté de communes	400 €/mois	1 200 €
Durée de l'aide : Trois premiers mois		

Active Auvergne peut prendre des formes diverses :

- Un accompagnement financier (prêts de 2 000 à 8 000 €, garanties de prêt jusqu'à 50 000 € pour des créations et 100 000 € pour des reprises, primes de 1 000 à 3 000 €)
- Un accompagnement stratégique (conseil dans le montage financier du projet, facilitation des relations avec les financeurs)
- L'accès au réseau France Active (travail en partenariat, réseau d'experts, visibilité)

Initiative Cantal

Initiative Cantal est une association visant à faciliter l'accès aux prêts bancaires en attribuant, entre autres, des prêts d'honneur permettant de conforter les apports personnels des

porteurs de projets. Les entreprises accompagnées sont de très petites entreprises dont les salariés au démarrage sont compris entre 0 et 5. Pour la reprise/création des PME, elle conforte son accompagnement avec l'association Réseau Entreprendre Auvergne où les prêts d'honneur peuvent atteindre jusqu'à 75 000 € pour les reprises et 50 000 € pour les créations.

Établissement Public Foncier

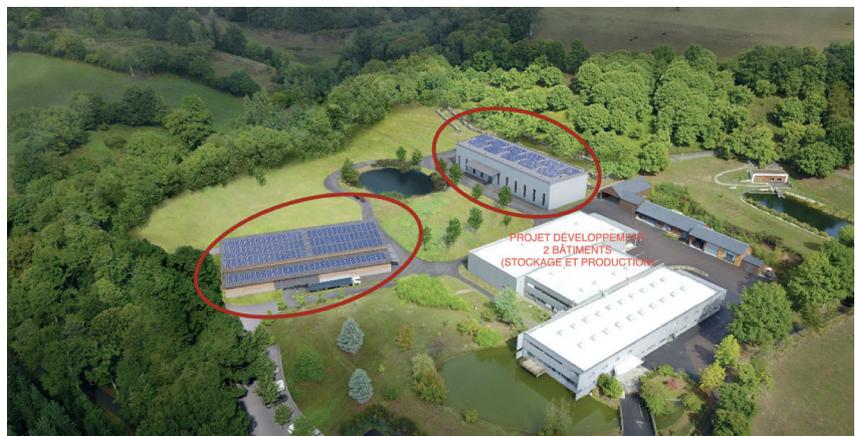
La Châtaigneraie cantalienne a délibéré pour adhérer courant octobre à l'Établissement Public Foncier (EPF) d'Auvergne. Structure publique assez méconnue du grand public, l'EPF accompagne les collectivités adhérentes dans la gestion de leur maîtrise foncière. Il s'agit d'un outil au service des territoires, qui peut être mis à contribution pour :

- Observer, planifier, via la mise en place par exemple d'un « Observatoire du foncier »
- Acquérir du foncier, avec l'aide d'une équipe de négociateurs rompus à l'exercice
- Gérer le patrimoine public, en proposant par exemple un plan de valorisation du patrimoine ancien ou un programme de travaux sur du patrimoine nouvellement acquis
- Rétrocéder des biens fonciers indésirables

Avec cette adhésion en 2024, les communes de la Châtaigneraie pourront compter sur un partenaire qui pourra apporter une expertise dans les questions de gestion ou d'acquisition foncière.

INTERLAB S'AGRANDIT

Interlab emploie 170 salariés dont 100 salariés sur son site de Puycapel. La Châtaigneraie a choisi d'accompagner le projet d'agrandissement de cette usine qui conçoit et fabrique du matériel scientifique pour les analyses microbiologiques des laboratoires d'analyses. Les travaux sont en cours et devraient durer jusqu'en 2027. Ils consistent en la création d'un bâtiment de production, d'un bâtiment de stockage et d'une chaufferie bois pour un montant de travaux de 6 079 369 €. La Communauté de communes réalise le bâtiment de production et la chaufferie pour un montant d'environ 4 millions d'Euros sous la forme d'un atelier relais, c'est-à-dire que les loyers versés par l'entreprise couvrent les emprunts souscrits par la Communauté de communes, après déduction des subventions obtenues. Cette opération est accompagnée par l'Etat et la Région.



la **V**illette



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

MICRO-FOLIE

CHÂTAIGNERAIE
CANTALIENNE

NOUVEAU EN CHÂTAIGNERAIE



MICRO-FOLIE
PLATEFORME CULTURELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES